



LES CONTAMINES

LES CONTAMINES-MONJOIE PASSÉES EN REVUE

N°2

MAIRIE-LESCONTAMINES.COM
SEPTEMBRE 2016

À LA UNE



ÉDITO du MAIRE

Chers concitoyens, Depuis plusieurs mois, j'entends certains d'entre vous s'interroger sur l'avenir de notre commune et sur ses perspectives d'avenir.

Tandis que certains s'emploient à faire courir de fausses informations, et que d'autres se posent des questions, beaucoup remarquent le travail accompli par notre équipe, constatent les changements et voient avancer des projets au point mort depuis des décennies.

Tout ceci engage de notre part des réponses complètes sur des sujets complexes qui ont nécessité un engagement quotidien.

Conformément à nos engagements, et contrairement à nos prédécesseurs, nous n'avons pas fait le choix simple de l'attentisme et avons entrepris des réformes majeures.

Des réformes qui construisent l'avenir de notre commune, au-delà de nos échéances électorales et au-delà des intérêts particuliers, pour préserver l'intérêt général et le futur de nos enfants.

Qu'il s'agisse du Plan de Prévention des Risques, des travaux de protection du nant d'Armançette, de la cession des terrains communaux du centre du village, du solde de l'emprunt toxique, de la restructuration touristique, du projet de patinoire, de l'avancement du Plan Local d'urbanisme, de nos négociations avec le délégataire des remontées mécaniques ou encore du redressement des comptes public ...

Tous ces sujets d'actualité qui font débat sont :

- autant de projets d'envergure, nécessitant un travail de fond, imposant une mise à jour réglementaire, en

latence depuis des années et mobilisant tous les élus, y compris au-delà des limites de notre commune.

- autant de réalisations que d'autres ont choisi de ne pas faire,
- autant d'obligations que d'autres ont choisi de ne pas remplir
- autant de décisions enfin prises et d'actions enfin entreprises qui nous concernent tous !

Vous, les Contaminards impliqués dans la vie de votre village et concernés par son avenir, vous qui avez placé votre confiance en nous, et à qui nous devons la vérité.

La vérité sur notre travail, vous la trouverez dans les lignes de ce bulletin et dans chaque article abordant ces sujets, sans désinformation, ni procès d'intention.

La vérité, vous la trouverez aussi dans des éditions spéciales, consacrées à des projets aboutis et relatant notre action, de l'état des lieux au démarrage de notre mandat à leur concrétisation.

En cours d'écriture, la 1^{ère} de la série, qui traitera des emprunts toxiques. La vérité, vous la trouverez surtout auprès d'élus ayant fait le choix de la transparence.

Soucieux de partager avec vous le travail accompli et de vous informer d'une manière factuelle, sans fard, ni polémique stérile, sur l'état de notre commune et les projets engagés depuis 2014.

Je suis à votre disposition tous les jeudis.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de mon secrétariat : M.-C. Ruault au 04 50 47 00 20. ■

L'ACTU du moment

> Révision Plan de Prévention des Risques Naturels : une contre expertise de deux ans qui a porté ses fruits sur 21 points

Présenté à la commune et à la population au printemps 2013, le projet de révision du PPRN établi par la Direction Départementale des Territoires n'avait pas convaincu la nouvelle équipe municipale.



Considérant que la nouvelle cartographie ne correspondait pas à la réalité sur le terrain, la municipalité, en accord avec les services de l'État, avait alors missionné les cabinets d'études indépendants Hydrétudes et SAGE pour une contre-expertise concernant uniquement les risques inondation et glissement de terrain (Le risque avalanche ayant été traité par la précédente municipalité).

La contre-expertise sur le risque inondation, menée de 2014 à 2015 a confirmé la position de la municipalité, et permis de s'accorder sur 21 des 24 points litigieux soulevés.

Reste un point d'importance, qui concerne les risques sur le secteur du Nant d'Armançette, sur lequel la municipalité demande que le zonage soit révisé suite à la réalisation des travaux de sécurisation prévus pour débuter en 2017. Revu et corrigé, le nouveau PPRN a fait l'objet de consultations officielles auprès des différents services concernés, puis d'une enquête publique, qui s'est achevée le 11 mars dernier. Après rendu du rapport d'enquête publique par le commissaire enquêteur et analyse des résultats par la DDT, la version finale sera officialisée par arrêté préfectoral (www.mairie-lescontamines.com). ■

QUOI DE NEUF DANS LE PAYSAGE ?

LA PATINOIRE

nouveau pôle d'attraction touristique

Promise depuis des décennies une patinoire artificielle première version, a été inaugurée le 21 décembre 2015 et elle porte le nom de J.-C. Simond ; patineur et entraîneur originaire des Contamines-Montjoie.

C'est une réussite avec l'organisation d'un tournoi de curling international dès son ouverture en octobre 2015 et des pics de 850 patineurs par jour lorsque celle-ci se transforme en discothèque sur glace ou lors de démonstrations de hockey et d'animation au curling.

L'aménagement de ce secteur va se poursuivre grâce aux corrections apportées au PPRI de 1987 qui a été corrigé dès le début de notre mandat et qui permet désormais la constructibilité de cette zone.

La création d'un nouvel espace de loisirs est engagé, intégré dans le PLU, l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP patinoire) future de cet espace est disponible sur le site de la mairie :

www.mairie-lescontamines.com

Dès septembre, les travaux de parvis, éclairage et réseau vont être engagés pour un coût estimé de 250 000 euros afin d'améliorer les conditions d'accueil dès cet hiver. À ce jour, nous avons la certitude d'avoir des subventions pour un montant de 74500 euros. Le SYANE pourrait participer au financement de cet équipement ; le montant reste à fixer. Au printemps 2017, les travaux d'aménagement des aires de loisirs, d'accès et de stationnement se poursuivront pour un montant estimé à 200 000 euros. ■



LES FINANCES

En 2007, la commune avait souscrit un emprunt dit « toxique » auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, dénommé Helvetix 2 pour un montant de 2.775 k euros.

Cet emprunt a été entériné en mai 2008 par la précédente municipalité, qui a engagé la totalité du montant de ce prêt par six tirages successifs, entre mai 2008 et avril 2009.

Nous nous étions engagés, dès notre arrivée, à mettre en œuvre les actes juridiques nécessaires à l'annulation de cet emprunt et à libérer la commune du joug d'un prêt insurmontable pour notre budget. Engagement tenu, car lors de la séance du CM du 20 juin 2016, où nous avons présenté la renégociation de cet emprunt nous libérant des effets fâcheux de cet emprunt qui grevait notre budget.

Nous avons, également, renégocié 14 emprunts sur les 54 emprunts engagés par les précédentes municipalités :

- 1 emprunt à un taux de 1,64 % sur 10 ans soit une économie d'annuité de 28.432 euros,
- 13 emprunts à un taux de 2,80 % sur 20 ans soit une économie d'annuité de 212.513 euros.

En tout état de cause, c'est une économie, dès cette année pour les contribuables, de 241.945 euros.

Concernant l'emprunt dit « toxique », sa sortie et sa sécurisation sont choses faites avec le concours de l'État. Nous serons amenés à vous en expliquer le détail dans le prochain hors-série "emprunt toxique". ■

Des aménagements au fil de l'eau



Dès le démarrage de notre mandat, notre implication au sein de la Communauté de Communes et du SM3A, notamment avec le transfert GEMAPI, nous ont permis d'engager les travaux du Nant d'Armançette sans frais pour les Contaminards : rien n'avait été engagé dans ce sens depuis 2008.

Sur la base des études complémentaires menées depuis le début de notre mandat, le projet initial de 2007 d'une capacité de stockage de 170 000 m³ pour un budget de 2.5 M a été revu à la hausse.

Les nouvelles études doivent permettre d'améliorer la sécurisation de ce secteur. Désormais les travaux prévus permettent de stocker un volume d'environ 250 000 m³ de matériaux en cas de débordement de lave torrentielle, afin de garantir la protection et la sécurité des biens et des personnes en cas de crue centennale.

Ces travaux seront financés intégralement par l'État et le SM3A, sans impacter le budget communal, le coût prévisionnel de l'opération au stade actuel des études d'optimisation des capacités de rétention s'élève désormais à 4.5M euros.

Ce projet est disponible sur le site de la mairie :

www.mairie-lescontamines.com

L'objectif final est de permettre que le zonage des rives de l'Armançette soit identifié comme provisoire dans le PPRN, en vue d'une révision immédiate à l'issue de la réalisation des travaux.

Dès l'automne 2016, les travaux de déboisement seront engagés par le SM3A, nous remercions tous les propriétaires privés concernés de se mobiliser pour que les travaux se passent dans les meilleures conditions, il en va de la sécurité des biens et des personnes, nous ne sommes pas à l'abri d'un événement similaire à celui de 2005.

En 2017, les travaux d'aménagement démarreront pour une durée d'au moins 2 ans en fonction des conditions météorologiques et des découvertes géologiques.

Nous serons amenés à vous en expliquer le détail dans un prochain hors-série "des aménagements au fil de l'eau". ■

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉVISION DU PLU

Notre POS, devenu PLU depuis, date de 1993

Celui-ci est devenu obsolète au regard des enjeux urbanistiques de notre commune.

Le PLU doit nous donner une vision stratégique du développement de notre village en prenant en compte l'ensemble de son territoire pour les 12 ans à venir.

Ce projet s'articule selon 4 axes :

- > **Préserver et faire découvrir un cadre de nature exceptionnel** au sein du Massif du Mont-Blanc, source de vie, de développement, d'attractivité, de bien-être et du bien vivre
- > **Redynamiser le village et la station des Contamines-Montjoie sur les 4 saisons** en actionnant les leviers de l'habitat, de l'économie et du cadre de vie
- > **Répondre à la diversité des besoins de déplacement et de desserte** en bout de territoire
- > **Réduire de 29 % la consommation d'espace au cours des 12 prochaines années** afin de lutter contre l'étalement urbain, comme les lois nous l'imposent.

Une réunion publique s'est déroulée le 10 mars dernier à la salle des fêtes afin de vous présenter ces axes de travail.

Nous sommes en mesure, comme nous nous y sommes engagés, de finaliser le projet du futur PLU pour septembre 2016.

Le CM sera amené à délibérer sur ce projet en septembre. Par la suite, le temps de la concertation avec les habitants, les associations, les administrations pourront alors se mettre en place comme cela est la règle et l'obligation légale.

Une enquête publique se tiendra afin de recueillir les avis. Au terme de celle-ci, le commissaire enquêteur remettra son avis qui sera présenté au CM.

Parallèlement, nous tiendrons une réunion publique afin de vous exposer ces enjeux.

Enfin, le CM délibérera sur la version définitive du PLU, ce qui nous permettra, par la suite, de mener toutes les opérations prévues dans notre programme qui, je le rappelle, sont :

- > **L'OAP Centre-Village** répond en particulier à la volonté de redynamiser le village et la station sur les plans économique,

touristique (complexe hôtelier avec commerces sur les terrains du centre) et du cadre de vie (réaménagement de la place du centre et de la traversée du village). Le projet de contournement du village est réaffirmé dans le PLU.

- > **L'OAP Zac du Plane** préfigure un futur quartier d'habitat afin de permettre à de jeunes ménages d'habiter les Contamines-Montjoie, de redynamiser le village à l'année ainsi que la démographie vieillissante de la commune.
- > **L'OAP Espace Patinoire** préfigure l'aménagement qui sera réalisé sur cet espace de loisirs sur les 4 saisons.
- > **L'OAP Cheminement doux** illustre les liaisons piétonnes à créer pour une desserte apaisée du territoire et une meilleure connexion de l'ensemble des pôles de vie et des hameaux au village). La « Via Montjoie », chemin le long du Bon Nant structure le réseau piétonnier. L'OAP Le Lay complète l'offre de stationnement du Lay, point de départ majeur des remontées mécaniques.
- > **L'OAP Stationnement sur les sites de Notre Dame de la Gorge et du Pontet**, réorganise l'offre de stationnement présente dans le fond de vallée. Elle a pour objectif de requalifier les aires existantes de stationnement, aujourd'hui très peu qualitatives. Elle réorganise l'offre de stationnement en cohérence avec les activités existantes et futures, en lien avec la stratégie d'avenir de l'Espace Mont Blanc, dans laquelle la commune souhaite s'inscrire. La commune prévoit notamment l'accueil d'un équipement structurant à l'emplacement de l'ancienne maison EDF, pour y révéler les potentiels naturels exceptionnels de notre territoire, en lien avec la Réserve Naturelle Nationale et l'Office du Tourisme des Contamines-Montjoie.

Vous pouvez consulter ces documents DIAG + PADD + OAP en mairie, et sur notre site :

<http://www.mairie-lescontamines.com/actualites.php#actu130> ■

PROJET CENTRE VILLAGE

Le projet de réaménagement du centre village promis par toutes les municipalités au fil des mandats successifs est enfin engagé.

Ce projet intégré dans le futur PLU est soumis à une cession foncière des terrains publics communaux.

Une procédure réglementaire d'appel à projet a été lancée dès 2015, cette procédure longue, juridiquement encadrée est disponible sur le site de la mairie.

4 candidats ont été retenus à l'appel d'offre en deux tranches, lancé par la municipalité.

À l'issue de la première tranche, seulement 3 candidats ont déposé projet d'aménagement.

Comme la loi l'encadre, la commission d'appel d'offre issue du CM, a auditionné les candidats retenus et un classement des offres a été présentée au CM du 20 juin 2016, suivant les critères figurant dans l'appel d'offre soit :

- > Une phase de présélection des candidats
- > Une seconde phase de sélection des projets

L'objectif affiché conformément aux engagements de notre municipalité est d'obtenir une valorisation de nos cessions foncières, dans le cadre d'un projet intégrant un hôtel avec piscine et centre de soins ouvert au public, une résidence de tourisme et des commerces, tout en respectant au mieux les impératifs fixés de stationnement, de circulation, d'intégration architecturale dans le respect de la réglementation.

Contrairement au passé, ce projet n'a pas été cédé de gré à gré, mais a fait l'objet d'une consultation publique, dans le cadre d'un appel à projet lancé par délibération du conseil municipal le 8 décembre 2015, en toute transparence.

Cette cession foncière ne se fera pas aux frais du contribuable à l'euro symbolique, mais aux frais du lauréat promoteur qui propose à la commune un montant d'environ 1 600 000 € pour l'achat des terrains. ■

TOURISME

Initié et encouragé par l'équipe municipale, le regroupement de toutes les compétences liées au tourisme au sein de l'EPIC porte ses fruits.

Ce qui change pour les Contaminards



- > Une garderie ouverte à l'année
- > Une patinoire disponible tout l'hiver
- > Accès au mur d'escalade pour tous et tout le temps
- > Un parc de biathlon restructuré et encadré par un professionnel
- > Renouvellement de l'accueil de l'armée anglaise



Pour les vacanciers

- > un accueil et du personnel compétent parlant 6 langues couramment

- > Une centrale de réservation sans frais d'adhésion pour les propriétaires avec une augmentation de fréquentation de plus de 17 % de la station
- > Un nouvel espace d'accueil de l'Office de Tourisme avec bagagerie et conciergerie qui a augmenté en fréquentation de 25 %
- > Une carte d'hôtes donnant droit à des réductions



Pour la station

- > 3^{ème} station de France sur les réseaux sociaux
- > Une page Facebook classée N° 1 des stations de ski
- > Un Office de Tourisme qui passe de la troisième étoile à la quatrième. (classement 1)
- > Un site internet qui a vu sa fréquentation doubler entre février 2015 et février 2016

- > Un chiffre d'affaires de la centrale de réservation en augmentation de 160 000 euros sur la première année cet hiver
- > Championnat du monde de télémark (200 participants, 5000 personnes)
- > La ruée des Fadas (700 participants, 2000 personnes)
- > Étoile d'Or (1800 participants, 3000 personnes)
- > Soirée mousse (700 personnes), soirée Brésil (700 personnes), soirée ruée des Fadas (1500 personnes)
- > Radio RFM en direct des Contamines, avec Justine Frayoli, Bruno Robles et Bernard Diomède, une semaine d'antenne en direct des Contamines, (5 millions d'auditeurs)

Pour les finances de la commune :

Une subvention réduite et un résultat net de 120.000 euros. ■



Le chalet du Lac

Une délégation contrainte à l'EPIC Contamines Tourisme

En l'absence de toute candidature à la reprise de la DSP du Chalet du Lac, la commune a été contrainte de relancer en dernière minute un nouvel appel à candidatures. **Faute de candidat, le restaurant risquait de rester fermé cet été.** La seule solution alternative envisageable pour permettre l'ouverture de ce restaurant était de proposer cette gestion à l'EPIC Contamines Tourisme.

La commune, tout comme l'EPIC, n'a pas vocation à gérer des services de restauration. Depuis plusieurs années, la DSP du Chalet du Lac était confiée à un délégataire privé, moyennant une redevance de 8000 euros annuelle peu avantageuse pour la commune, pour un chiffre d'affaires annuel de 250 000 à 300 000 euros.

Mais force est de constater que l'état des locaux, faute d'entretien et d'investissements réguliers depuis 20 ans, a découragé tous les postulants de reprendre ou de poursuivre la délégation en cours, cela malgré une redevance très faible en proportion du chiffre d'affaires réalisé. Il n'est plus possible de brader nos délégations de service public, en raison d'un état général de délabrement qui rebute les investisseurs privés.

La collectivité, forcée de reprendre cette délégation à sa charge, souhaite donc mettre à profit cette période pour engager les travaux nécessaires, afin de pouvoir à l'avenir rendre cette activité attractive pour de futurs investisseurs privés, dans un restaurant modernisé, avec un cadre réaménagé. Cette solution contrainte doit nous permettre, à terme, de relancer un appel à candidatures auprès d'investisseurs privés, pour attirer un service de restauration de qualité, tout en relavorisant le montant de la redevance de la commune. ■



MAIRIE LES CONTAMINES-MONTJOIE

4, route notre Dame de la Gorge | 74170 Les Contamines-Montjoie | Tél. 04 50 47 00 20 | Fax 04 50 47 09 70
www.mairie-lescontamines.com